

Le souscripteur (majeur) Celui qui demande l'assurance

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Date de naissance : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Téléphone

Email

Garantie : Responsabilité Civile Chasse France

22.00 €

(France métropolitaine et DOM/TOM RC Chasse incluant + Défense pénale & Recours suite à accident + RC Chef de battue

Garanties acquises jusqu'au 30/06/2019

Contrat Allianz n° CA 000000147767

Je déclare adhérer sans réserve au contrat, souscrit par l'intermédiaire du Groupe PROASSUR, auprès d'ALLIANZ IARD.

- Prise d'effet à la date de validation de votre permis de chasser
- Jusqu'au 30 juin 2019

Si résiliation d'un précédent assureur, indiquez le motif (non-paiement, sinistre, autre) :

Avez-vous fait l'objet de sinistre(s) au cours des cinq dernières années :

Fait à :

Signature de l'assuré (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le :/...../.....

Les extraits des conditions générales du contrat souscrit par PROASSUR auprès d'ALLIANZ IARD sont disponibles sur le site www.groupe-proassur.com.

PARTIE À CONSERVER PAR LE CHASSEUR

La formule de RC Chasse de base proposée par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Réunion et souscrite par l'intermédiaire du groupe PROASSUR auprès d'ALLIANZ, contrat n° CA000000147767, garantit les risques assujettis à l'assurance obligatoire :

GARANTIES	MONTANTS DES GARANTIES
Responsabilité Civile du Chasseur	<ul style="list-style-type: none"> - Dommages corporels survenus au cours de la chasse : sans limitation de somme. - Dommages corporels survenus à l'occasion de la chasse : 4 600 000 € - Dommages matériels et pertes pécuniaires consécutives : A concurrence de 1 500 000 €
Défense pénale et recours suite à accident	A concurrence de 8 000 € par sinistre avec franchise de 139 €
Responsabilité civile chef de battues	<ul style="list-style-type: none"> - Dommages corporels : A concurrence de 4 600 000 € - Dommages matériels et perte pécuniaires consécutives : A concurrence de 550 000 €

IMPORTANT

La déclaration du sinistre doit être adressée, **5 jours ouvrés** au plus tard après en avoir eu connaissance, au « Groupe PROASSUR – cabinet Expert Chasse – 5 rue du Général Foy 75 008 PARIS ».

Tel : 01.85.56.29.80 / site internet : chasse@groupe.proassur.com

Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle / immatriculation ORIAS : 07002222

La notice d'information du contrat chasse RC 49959343 est à votre disposition à la Fédération et sur le site internet : www.chasse974.re